

## UNION DES COMPTOIRS D'OUTRE-MER (UNICOMER), Conakry

Épisodes précédents :  
[Société anonyme des Éts L. Rouchard.](#)

Jean Suret-Canale, *L'Afrique noire occidentale et centrale*, 1945-1960 :

L'Union française d'Outre-Mer partage avec le groupe Rothschild-Mory et avec la S.A.F.I.C.-Alcan et Cie (Société anonyme française pour l'importation du caoutchouc (liée à la Banque de l'Indochine par la S.O.F.F.O. et à Worms) le contrôle de la société de traite UNICOMER (Union des Comptoirs d'Outre-Mer), dénomination prise en 1948 par la S.A.E.R. (Société des anciens Établissements Rouchard, Guinée).

### 1951 : Fusion avec les [Éts Raymond Eychenne](#)

Unicomer fusionne en 1951 avec les Éts R. Eychenne de Lomé (Togo) et avec la SOCAFA (Société africaine financière et agricole : commerce et égrenage du coton au Togo).

..... La fusion UNICOMER-Éts R. Eychenne s'accompagne de la disparition du groupe SAFIC-Alcan au conseil d'administration dont les sièges seront partagés entre l'Union française d'Outre-Mer et le groupe Rothschild-Mory. Vers 1956, l'Union française d'Outre-Mer semble éliminée à son tour, et UNICOMER apparaît comme une filiale du groupe Rothschild, avec une participation de la société de portefeuille LUCIA (l'Union commerciale indochinoise et africaine). Suite à l'indépendance de la Guinée, et à la réduction du volume des affaires de la maison, qui se replie sur le Togo, le groupe Rothschild-Mory se dégagera à son tour de cette affaire dont la société LUCIA devient en 1960 le principal actionnaire avec 57,50 % au capital.

---

AEC 1951/287 bis — UNICOMER (Union des Comptoirs d'Outre-Mer),  
anciennement : S. A. E. R. — Siège social : CONAKRY (Guinée française).

Correspondant en France : SECOC, 3, avenue de l'Opéra, PARIS (1<sup>er</sup>).

Capital. — Sté anon. constituée le 23 novembre 1932 et ayant fait suite, en 1948, à la société anon. S. A. E. R. — Capital actuel : 110 millions de fr. C. F. A.

Dividendes. — 1946-1947 : 8 % (nom. 100 fr. C. F. A.) ; 1947/48 : 8 % (nom. 100 fr. C. F. A.) ; 1948/49 : 8 % (nom. 500 fr. C. F. A.).

Objet. — Importation et exportation (Voir annonce p. 173).

Imp. — Tous articles pour Européens et indigènes.

Exp. — Tous produits coloniaux.

Comptoirs principaux. — Guinée : Conakry, Kindia, Malnou, Kankan, Siguiri. — Sénégal : Dakar. — Côte-d'Ivoire : Abidjan, Dimbokro. — Haute-Volta : Bobo Dioulasso, Ouagadougou — Niger : Niamey.

Conseil. — MM. Rodolphe d'Adler<sup>1</sup>, présid. ; Georges Wormser<sup>2</sup>, v.-présid. ; Maurice Alcan, Pierre Dupont-Ferrier [Rothschild], Raymond Eychenne, Joseph Girard [Cie du Nord], Henri Granier-Deferre [Transp. Mory], le gouv. Léon Henry [Créd. fonc. Mdg], Georges Mory [Transp. Mory], Gérard Prohom [Transp. Mory], André Steinberg [SAFIC-Alcan], Pierre Strohl [UFOM (BNCI)], Bernard Seydoux, dir. gén.

AEC 1951/1230. — Société d'échanges coloniaux et continentaux (SECOC), 3, avenue de l'Opéra, PARIS (1<sup>er</sup>).

Capital. — Sté anon., 1945, au capital de 6 millions de fr.

Objet. — Exportation, importation de toutes marchandises et de tous produits. — Correspondant en France de UNICOMER (V. notice n° 287 bis).

Conseil. — Georges Forestier, présid. ; Raymond Eychenne, Gérard Prohom, Bernard Seydoux, Société anon. française pour l'importation du caoutchouc SAFIC, Banque d'escompte [Georges Wormser], admin. M. Bernard Seydoux, directeur gén.

UNICOMER ETS R. EYCHENNE

Société Anonyme au capital  
de fr. CFA 192.500.000

Siège social : LOMÉ (Togo)

(*L'Information financière, économique et politique*, 10 juillet 1952)

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 mai au siège social a constaté que l'augmentation de capital, de 137.500.000 francs CFA à 192.500.000 fr. CFA était définitivement réalisée.

D'autre part, l'échange des titres des trois sociétés anciennes : Ets R. Eychenne. SOCAFA, Union des Comptoirs d'Outre-Mer (UNICOMER) contre des actions de fr. CFA 1.250 — de la Société UNICOMER-Ets R. EYCHENNE commencera le 15 juillet 1952 aux guichets de :

L'UNION FRANÇAISE D'OUTREMER, 16, rue Halévy, Paris, sur les bases suivantes :

— 8 actions des Ets R. Eychenne, au nominal de fr. CFA 500, contre 11 actions « UNICOMER-Ets R. EYCHENNE » au nominal de fr. CFA 1.250.

— 40 actions de la S.O.C.A.F.A. (Société Africaine Financière et Agricole) au nominal de fr. CFA 100, contre 11 actions « UNICOMER-Ets R. EYCHENNE » au nominal de fr. CFA 1.250.

— 10 parts de la S.O.C.A.F.A., sans valeur nominale. contre 11 actions « UNICOMER - Ets R. EYCHENNE » au nominal de fr. CFA 1.2,30.

<sup>1</sup> Adler (Rodolphe d')[Vienne, Autriche, 1898-Paris, 1969][Naturalisé français en 1927. Ép. Jacqueline Arnodin. Fondé de pouvoirs (1923), puis associé-gérant (1928) de la banque Arthur Spitzer & Cie. Son représentant aux Phosphates tunisiens (1935) et chez Cinzano. Dir. BNCI-Alger (1942). Adg Union frse d'outre-mer (groupe BNCI)(1946), son représentant à Unicomer, à la Compagnie générale de transports en Afrique (CGTA), à la Compagnie française du Haut et Bas-Congo, au Dakar-Saint-Louis, à la Société africaine des Grands Travaux de l'Est. Chevalier de la Légion d'honneur du 26 mars 1957, parrainé par sa sœur, Suzanne d'Adler, dite Dominique Auclères, grand reporter au *Figaro*.

<sup>2</sup> Georges Wormser (1888-1978) : chef de cabinet de Clemenceau (1918-1920), directeur chez Lazard frères (1920-1934) où avaient travaillé son père et son frère, chef de cabinet de Georges Mandel au ministère des PTT (1934-1936), fondateur de la Banque d'escompte, transformée plus tard en Wormser frères.

Cité à l'ordre de l'armée (*JORF*, 11 mars 1916), chevalier de la Légion d'honneur comme lieutenant de réserve à l'état-major particulier du ministre de la guerre (*JORF*, 14 juillet 1917, p. 5438, avec une coquille), officier de la Légion d'honneur (*JORF*, 16 janvier 1935), aryanisé comme banquier (*JOEF*, 17 mai 1943).

— 4 actions anciennes de l'UNICOMER de 500 fr. CFA de valeur nominale contre 1 action nouvelle de l'UNICOMER Ets R. EYCHENNE d'une valeur nominale de fr. CFA 1.230.

L'inscription à la cote des courtiers en valeurs mobilières a été demandée.

L'exercice qui a pris fin le 31 mai fait apparaître un profit supérieur à celui de l'exercice précédent qui permettra de distribuer un dividende sur le capital nouveau de 192.500.000 fr. CFA.

---

#### UNICOMER (ET. R. EYCHENNE).

(*L'Information financière, économique et politique*, 27 mars 1953)

Usant des pouvoirs qui lui ont été donnés par l'assemblée extraordinaire du 24 février de porter le capital à 500 millions de francs C.F.A., en une ou plusieurs fois, le conseil d'administration vient de décider une augmentation portant le capital à 300 millions de francs C..F.A.

[L'Union commerciale indochinoise et africaine](#) participerait largement à cette augmentation de capital.

---

#### DEUILS

(*Le Figaro*, 28 mars 1953)

— On nous prie d'annoncer la mort de M. Georges VIGNE, chevalier de la Légion d'honneur, pieusement décédé le 24 mars, à l'âge de 59 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

De la part de M<sup>me</sup> Georges Vigne et ses enfants et des familles Desbief et Lecat.

---

Le président, les membres du conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Union commerciale indochinoise et africaine ont le profond regret de faire part du décès M. Georges VIGNE, chevalier de la Légion d'honneur, officier du mérite commercial, conseiller du commerce extérieur, membre de la Chambre de commerce de Paris, président honoraire de la Chambre syndicale du commerce d'importation en Indochine, administrateur de la Société « Travaux et Industries Maritimes », de la Société maritime nationale et de la Société « Unicomer-Établissements R. Eychenne », ancien président de l'Association des anciens élèves H.E.C., pieusement décédé le 24 mars, après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

---

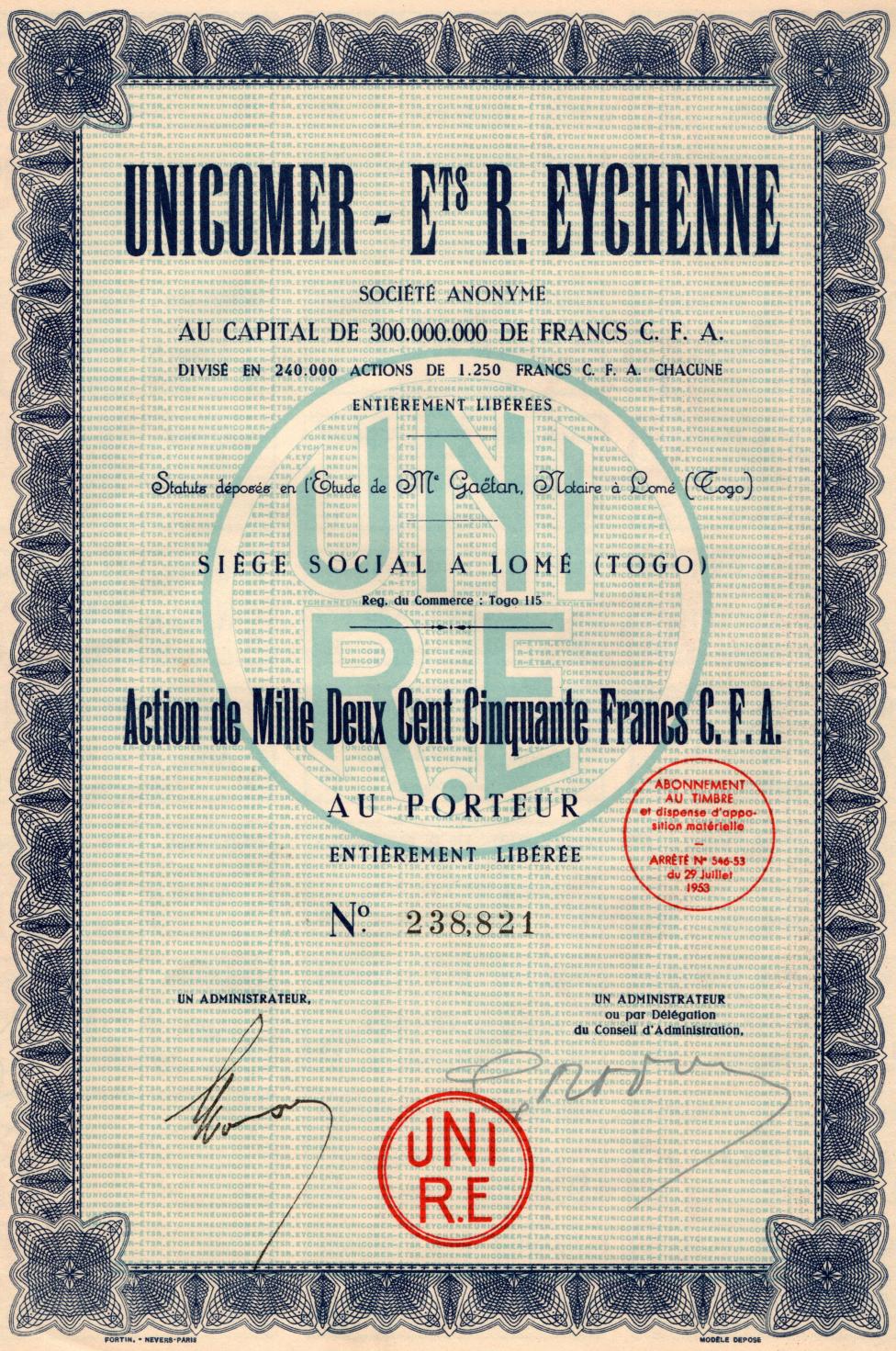
#### UNICOMER (ET. R. EYCHENNE).

(*L'Information financière, économique et politique*, 9 avril 1953)

À dater du prochain exercice, qui débute le 1<sup>er</sup> juin 1953, cette société confiera l'exclusivité en France, de ses achats de marchandises et de ses ventes de produits à la filiale d'achats de l'Union commerciale indochinoise et africaine.

---

UNICOMER — ETS R. EYCHENNE



Coll. Jacques Bobée

UNICOMER — ETS R. EYCHENNE  
SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 300.000.000 DE FRANCS C. F. A.  
DIVISÉ EN 240.000 ACTIONS DE 1.250 FRANCS C.F.A. CHACUNE  
ENTIEREMENT LIBÉRÉES

Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Gaëtan, notaire à Lomé (Togo)

SIÈGE SOCIAL À LOMÉ (TOGO)  
Reg. du Commerce : Togo 115  
ACTION DE MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS C.F.A.  
AU PORTEUR  
ENTIEREMENT LIBÉRÉE

ABONNEMENT  
AU TIMBRE  
et dispense d'apposition matérielle  
  
ARRÊTÉ N° 546-53  
du 29 juillet 1953.

UN ADMINISTRATEUR, Georges Wormser  
UN ADMINISTRATEUR ou par délégation du conseil d'administration, ?  
Fortin Nevers-Paris

UNICOMER (ET. R. EYCHENNE).  
(*L'Information financière, économique et politique*, 7 décembre 1954)

Les comptes de l'exercice au 31 mai 1954 ont été approuvés par l'assemblée tenue le 30 novembre à Lomé (Togo). Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 37.951.223 fr. C.F.A. contre 23.680.818 fr. C.F.A. en 1952-1953.

L'assemblée a décidé d'affecter cette somme, à concurrence de 2.311.022 fr. C.F.A. à l'amortissement des frais d'augmentation de capital ; 18.617.640 fr. C.F.A. à diverses provisions; 15.947.621 fr. C.F.A. aux amortissements sur immobilisations et de reporter à nouveau le solde, soit 1.074.940 fr. C.F.A.

« UNICOMER ET. R. EYCHENNE »  
(*L'Information financière, économique et politique*, 1<sup>er</sup> décembre 1955)

Les comptes de l'exercice clos le 31 mai 1955 font ressortir un déficit! d'exploitation de 31.020.280 fr. C.F.A. La constitution d'une provision de 10 millions 964.346 fr. C.F.A. et d'amortissements sur immobilisations s'élevant à 29.047.896 francs C.F.A., portent à 70.480.522 francs C.F.A. le débit du compte de profits et pertes.

À l'assemblée extraordinaire du 22 décembre, il sera proposé de réduire le capital de 300 millions de francs C.F.A. à 180 millions de francs C.F.A., par réduction de la valeur nominale de chaque action à 750 fr. C.F.A.

Unicomer  
Établissements R. Eychenne  
[Desfossés 1956/1740]

Wormser (Georges)[1888-1978][Marié à Louise Beleys. 4 enf.][dir chez Lazard (1920-1934) et adm. du Crédit mobilier industriel (SOVAC), puis fondateur de la Banque d'escompte, dev. Bq Wormser frères], 45 (Patrimoine-Vie), 1740 (pdt Unicomer).

Eychenne (Raymond), 1740 (v.-pdg Unicomer).

Bovet (Louis)[négociant à Marseille, anc. adm. des Éts Eychenne], 1740 (Unicomer).  
 Dupont-Ferrier (Pierre)[Rothschild], 332 (Cie du Nord), 460 (SAGA), 515 (SNI), 571 (Belge Minemet), 986 (Lorraine-Lunéville), 1740 (Unicomer), 1775 (Cie gén. Niger).  
 Haussaire (Charles)[anc. adm. Éts Raymond Eychenne], 1740 (Unicomer).  
 Mory (Georges)[1903-1997][Ing. ECP. Cogérant (1932-1956), puis pdg (1956-1969) des transp. Mory de Boulogne-sur-Mer. Adm. (1932-1973) et adm. dlg (1935-1952) SAGA], 460 (v.-pdt SAGA), 1740 (Unicomer).  
 Paoli (Louis), 1739 (dg UCIA), 1740 (Unicomer).  
 Pasteau (Michel)[1904-2003][Au ch. fer Djibouti-Addis-Abeba, puis Rothschild], 332 (Ch. fer Nord), 364 (Ch. fer Indochine-Yunnan), 460 (SAGA), 462 (Bateaux à vapeur du Nord), 515 (Sté invest. Nord), 1170 (ACEC), 1740 (Unicomer).  
 Poirirer (A.)[Ass. La Paternelle], 364 (Ch. fer Indochine-Yunnan), 1740 (Unicomer).  
 Prohom (Gérard)[Ing. ECP. Marié en 1928 à Mireille Ardaillon, fille de l'anc. recteur de l'univ. d'Alger. Dir. Société Prosper Durand (filiale charbonnière algéroise du groupe Mory). Pdt Cie transafricaine], 1740 (Unicomer).  
 Simon (P.)[= ? Pierre Simon, pdt Entrep. indus.], 1740 (Unicomer).  
 Trosselly (A.), 1740 (Unicomer).

Nadreau (L.), 291 (comm. cptes Immob. et fin. afr.-SIFA), 1740 (comm. cptes Unicomer), 1778 (comm. cptes Forest. Indénié).  
 Wallon (G.), 1740 (comm. cptes Unicomer).

SIÈGE SOCIAL : à Lomé (Togo). — Bureaux à Paris, 25 bis, rue de la Ville-l'Evêque. Tél. ANJ. 07-30.  
 CONSTITUTION : Société anonyme française constituée le 4 décembre 1942 pour une durée de 99 ans.

OBJET : Toutes opérations commerciales et industrielles d'importation et exportation en tous pays de tous produits, marchandises et objets de toutes natures et de toutes provenances, la fondation, l'achat, l'apport, la participation, la vente, l'échange, la location, tant comme preneuse que comme bailleuse, la gérance, la mise en valeur et l'exploitation directe de toutes entreprises commerciales, financières, industrielles, minières, agricoles, forestières, mobilières ou immobilières, de transport par terre et par eau (fluviales ou maritimes), d'affrètement, de travaux publics ou particuliers telles que peuvent les comporter la mise en valeur et l'exploitation des richesses naturelles de l'Afrique.

CAPITAL SOCIAL : 180 millions de fr. C.F.A. divisé en 240.000 actions de 750 fr. Après absorption par les Éts R. Eychenne de l'Unicomer (Union des Comptoirs d'Outre-Mer) et de la S.O.C.A.F.A. (Société africaine financière et agricole), le capital de l'Unicomer-Ets R. Eychenne était de 137.500.000 fr. CFA. Il a été porté en 1952 à 192.500.000 fr. CFA par émission à 1.350 fr. CFA de 44.000 actions nouvelles de 1.250 fr. C.F.A. Porté en 1953 à 300 millions de fr. C.F.A. par émission au pair de 86.000 actions de 1.250 fr. C.F.A. (4 pour 7). Ramené fin 1955 à 190 millions par réduction à 750 fr. du nominal des actions.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES: 5 % au moins à la réserve légale ; 6 % aux actions. Sur le surplus : 10 % au conseil et le solde aux actions, sauf prélèvements facultatifs pour réserves extraordinaire ou de prévoyance ou report à nouveau.

LIQUIDATION : Apurement du passif, remboursement du capital. le solde aux actions.  
 SERVICE FINANCIER : B.N.C.I., Union française d'Outre-Mer.  
 COTATION : Courtiers actions « Cote Desfossés » 107. — Notice SEF : CO 252.  
 COUPONS NETS AU PORTEUR : n° 1 (26 janvier 1953), 75 fr. C.F.A. ; 2 : droit de souscription (4 pour 7).

	Amort.	Prov.	Bénéf. net	Réserves	Divid.+tant.	Divid. brut par act.
(En 1.000 francs)					(En fr.)	
1951-52	9.880	7.500	27.458	14.478	11.023	75
1952-53	15.646	5.258	228	—	—	—
1953-54	15.948	18.618	1.075	—	—	—
1954-55 (30/9)	29.048	10.964	- 70.480	—	—	—

BILANS AU 31 MAI (En 1.000 francs)

	1951	1952	1953	1954	1955
PASSIF					
Capital	19.000	192.500	300.000	300.000	300.000
Réserves et provisions	38.852	44.698	51.866	66.745	32.603
Dette consolidée	—	28.750	22.250	12.875	—
Dette flottante	225.418	599.188	647.763	614.478	615.924
Bénéfice et report	28.917	27.458	1.685	2.760	2.760
	<u>310.187</u>	<u>892.544</u>	<u>1.023.064</u>	<u>995.858</u>	<u>951.287</u>
ACTIF					
Immobilisation (net)	19.777	141.488	193.832	206.991	198.722
Engagé	19.132	20.446	15.345	9.697	9.849
Réalisable					
Stocks	226.833	558.672	536.638	555.941	484.576
Débiteurs	37.985	151.953	193.710	197.991	166.731
Disponible	6.210	19.985	78.539	25.238	20.929
Perte	—	—	—	—	70.480
	<u>310.187</u>	<u>892.544</u>	<u>1.023.064</u>	<u>995.858</u>	<u>951.287</u>

*Who's who, 1979 :*

THIBAULT de CHANVALON (William), administrateur de sociétés. Né le 10 août 1911 à Nancy (M.-et-M.)[† Suisse, 1<sup>er</sup> mars 2015]. Fils d'Edward Thibault de Chanvalon, directeur de sociétés, et de M<sup>me</sup>, née Isabelle Wattier. Mar le 17 nov. 1956 à M<sup>le</sup> Gisèle Nicolaï (3 enf. : Patrick, Nadine, Sylvie). Études : Lycée du Mans. Dipl. : diplômé de l'École des hautes études commerciales. Carr. : [directeur de l'Union commerciale indochinoise et africaine à Saïgon (Grands Magasins Charner), associé des Pépinières marocaines (1949), administrateur de la Mamora (Maroc)] **président-directeur général de la Société Unicomer (1958-1960)**, administrateur délégué de AMF Overseas Corp. (1960-1978) et président d'AMF Geneva à Genève (1960-1978). Décor. : Croix de guerre 39-45, médaille coloniale. Sports : équitation, ski, ski nautique, natation, golf. Adr. : privée, 20, chemin du Pommier, 1218 Grand Saconnex, Genève (Suisse).

---

1961 : LUCIA porte sa participation dans Unicomer à 70,6 % (77,8 % au 31 déc. 1977).

---